

Jacques T. Godbout
sociologue, Institut québécois de recherche sur la culture (INRS)

(1994)

“La sphère du don
entre étrangers:
le bénévolat et l’entraide.”

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: jmt_sociologue@videotron.ca

Site web pédagogique : <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: http://www.uqac.ca/Classiques_des_sciences_sociales

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Jacques T. Godbout

"La sphère du don entre étrangers: la bénévolat et l'entraide." Un article publié dans l'ouvrage sous la direction de Fernand Dumont, Simon Langlois et Yves Martin, *Traité des problèmes sociaux*, chapitre 48, pp. 981-994. Québec : l'Institut québécois de recherche sur la culture, 1994, 1164 pp.

M. Jacques T. Godbout est sociologue-chercheur à l'INRS-urbanisation.

[Autorisation accordée par M. Jacques T. Godbout, sociologue, le 13 juillet 2004, de diffuser cette œuvre.]



Courriel : Jacques_Godbout@INRS-UCS.Uquebec.Ca

Responsable de la gestion des droits d'auteur à l'INRS, Mme Hélène Houde, bibliothécaire : Helene_Houde@INRS-UCS.Uquebec.Ca

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times, 12 points.

Pour les citations : Times 10 points.

Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2001 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format
LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

Édition numérique réalisée le 29 octobre 2004 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, province de Québec, Canada.



Table des matières

Introduction

1. Une double origine
2. La sphère du don entre étrangers
3. Du bénévolat à l'État
4. Les groupes d'entraide et les AA
5. L'apport du bénévolat et de l'entraide à la solution des problèmes sociaux
 - a) Par rapport à l'État
 - b) La sphère domestique

Conclusion

Bibliographie sélective

Jacques T. Godbout

“La sphère du don entre étrangers: la bénévolat et l'entraide.”¹

Un article publié dans l'ouvrage sous la direction de Fernand Dumont, Simon Langlois et Yves Martin, *Traité des problèmes sociaux*, chapitre 48, pp. 981-994. Québec : l'Institut québécois de recherche sur la culture, 1994, 1164 pp.

M. Jacques T. Godbout est sociologue-chercheur à l'INRS-urbanisation.

« Partout où il y a des sociétés, il y a de l'altruisme, parce qu'il y a de la solidarité. »

(Durkheim)

Introduction

[Retour à la table des matières](#)

Souvent en collaboration ou en complémentarité avec la famille d'un côté, avec l'État de l'autre, une proportion importante des problèmes sociaux est aujourd'hui traitée et prise en charge par un ensemble d'associations, de groupes, de réseaux qu'il est difficile de nommer avec précision. On a souvent recours à une dénomination négative, comme s'il était impossible de les identifier autrement que par ce qu'ils ne sont pas : organismes à but non lucratif, organisations non gouvernementales. On affirme ainsi qu'ils ne relèvent pas des deux grandes institutions fondatrices de la modernité : le marché et l'État. Plus positivement - mais pas nécessairement plus clairement -, on

¹ Les idées contenues dans ce texte sont développées dans la première partie d'un ouvrage écrit en collaboration avec Alain Caillé, *L'esprit du don*, Montréal, Boréal/Paris, La Découverte, 1992.

désigne ce secteur par des expressions comme celles de groupes communautaires, mouvement associatif, secteur bénévole et groupes d'entraide. Les Anglo-Saxons parlent du secteur « indépendant » ou du *civic sector*, les Français, du domaine de la « vie associative ». Cette sphère est bornée, d'une part, par la sphère domestique (famille, voisins, amis, qui contribuent encore activement à la solution des problèmes sociaux, malgré ce qu'on a pu en penser aux plus belles heures de l'État-providence²), par le marché et l'État, de l'autre. Mais ses frontières ne sont pas toujours claires, comme on aura l'occasion de le constater.

Ces organismes et groupes reposent tous, pour une part plus ou moins importante de leurs activités, sur le « travail » de personnes non rémunérées à cette fin, soit dans le cadre du bénévolat, soit dans celui de l'entraide. Dominée par l'utilitarisme, la pensée moderne arrive mal à classer et à interpréter ces activités qui tendent à être considérées soit comme de l'hypocrisie (Bourdieu), soit comme des résidus de formes sociales traditionnelles antérieures à la généralisation du rapport salarial. « L'altruisme est une anomalie³. » Pourtant ces activités ont vu leur popularité s'accroître de façon significative ces dernières années. Elles touchent une proportion importante de la population. C'est un monde coloré, en mouvement, souvent discret, même s'il est de plus en plus visible depuis quelques années. C'est un monde de femmes, mais on y trouve de plus en plus d'hommes. Selon tous les indicateurs, son importance est croissante. Aux États-Unis, en 1988, environ 80 millions de personnes ont donné du temps à un organisme, temps évalué à l'équivalent de 8,8 millions d'employés à temps plein⁴. En 1987, au Canada, selon une enquête menée par Statistique Canada, 27% de la population (deux fois plus qu'en 1980) affirment avoir fait de « l'action bénévole encadrée », c'est-à-dire au sein d'organismes reconnus⁵. Ces associations assurent une partie importante des services personnels. Comment se caractérise cette activité ? Dans quelle mesure et comment contribue-t-elle à la solution des problèmes sociaux actuels ? Quel est son sens ?

² Ainsi, « toutes les études américaines, canadiennes et québécoises confirment que de 70% à 80% des soins et services personnels (aux personnes âgées) sont assurés par la famille » (Louise Garant et Mario Bolduc, *L'aide par les proches : mythes et réalités*, Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux, 1990, p. IV). À ce sujet, voir aussi : Frédéric Lesemann et Claire Chaume, *Familles-providence. La part de l'État*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1989.

³ Lynette S. Unger, « Altruism as a Motivation to Volunteer », *Journal of Economic Psychology*, 12, 1991, p. 72.

⁴ Jeffrey L. Brudner, *Fostering Volunteer Programs in the Public Sector*, San Francisco, Jossey-Bass Publishers, 1990, p. 2.

⁵ Rapport dans : *Perception*, 14, 4, 1990.

1. Une double origine

[Retour à la table des matières](#)

L'origine historique de ce secteur est double. Tous les mouvements sociaux importants (et d'abord le mouvement ouvrier) ont longtemps reposé sur le dévouement inlassable de militants bénévoles, même si l'institutionnalisation de ces mouvements les conduit souvent aujourd'hui à s'en remettre de plus en plus à un appareil composé d'employés professionnels salariés. Au départ le mouvement ouvrier était fortement inspiré par l'entraide et le mutualisme.

La seconde origine est religieuse. Au Québec, pendant longtemps, ce secteur a été principalement occupé par des organismes d'inspiration catholique, voire par des institutions religieuses. Faut-il rappeler que les hôpitaux, l'éducation, les services sociaux, etc., étaient sous la responsabilité d'une sorte de « bénévolat professionnel » que constituaient les communautés religieuses ? Cette action était complétée par un bénévolat « amateur », laïc, qui jouait également un rôle très important. Certains hôpitaux, tel l'Hôpital Sainte-Justine, ont été fondés et longtemps dirigés par des bénévoles, avant que ces derniers soient remplacés par les médecins et les administrateurs professionnels du secteur public⁶. Avant d'être pris en charge par l'État et les professionnels, le secteur social a aussi été assumé en partie par un important mouvement catholique laïc⁷, fondé sur le militantisme et le bénévolat. Cette phase de l'histoire du Québec tend généralement à être oubliée. Pourtant selon Jean-Pierre Collin⁸, ce mouvement contenait un modèle de prise en charge des problèmes sociaux différent à la fois du modèle religieux antérieur et du modèle étatique-professionnel qui allait rapidement le remplacer. Car ce secteur, autant dans le domaine militant que dans le domaine bénévole, a eu tendance à être absorbé par l'État ou par des bureaucraties fondées sur le rapport salarial et sur l'idéologie professionnelle. Si bien qu'on a pu croire, à l'apogée de la Révolution tranquille, que l'importance de l'activité bénévole allait non seulement diminuer mais probablement s'éteindre. Le bénévolat et l'entraide ont été pendant un certain temps quasiment évacués de l'imaginaire

⁶ Aline Charles, *Travail d'ombre et de lumière : le bénévolat féminin à l'Hôpital Sainte-Justine*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1990.

⁷ Ligue ouvrière catholique (LOC), jeunesse ouvrière catholique (JOC), etc.

⁸ Jean-Pierre Collin, *La Ligue ouvrière catholique canadienne, 1938-1965 : un mouvement social urbain*, thèse de doctorat Université du Québec à Montréal, 1991.

collectif. Ils poursuivaient malgré tout leurs activités. Récemment on tend à nouveau à leur accorder une place de choix dans l'idéologie, alors que dans les faits ils ont toujours joué un rôle important tout en modifiant de façon significative leur façon d'intervenir dans la solution des problèmes sociaux.

L'observation de ce milieu d'intervention sur les problèmes sociaux serait donc très différente selon l'époque et la société où on l'analyse. Elle inclurait des organismes et des associations à une époque, alors qu'elle les exclurait à une autre. Nous ne pouvons évidemment rendre compte ici de toute cette évolution historique. Nous devons nous contenter de souligner l'importance de ce biais et de dire que la présentation que nous en faisons est toute relative. Elle se concentre sur la situation actuelle de la société post-État-providence et sur la façon dont l'auteur perçoit ce secteur à la suite des recherches qu'il y a conduites⁹. Cette vision ne correspond pas nécessairement à l'idéologie des acteurs. Par exemple, pour plusieurs permanents de l'action communautaire, le bénévolat ne fait pas partie du « mouvement communautaire ». On tend à réserver l'appartenance à ce dernier aux militants, qu'on oppose aux bénévoles. Curieusement ces militants sont aujourd'hui très souvent des permanents d'organisations financées par l'État. Il est à noter que, selon l'époque à laquelle nous étudions ce secteur, la plupart des institutions qui fonctionnent actuellement sur la base d'employés permanents et professionnels étaient, au départ, composées de bénévoles et de militants bénévoles¹⁰. Il est donc étonnant de constater un tel rejet de la part des permanents actuels. Peut-on y voir plus clair en tentant de définir cette sphère du bénévolat et de l'entraide ?

⁹ Voir notamment : Jacques T. Godbout, Murielle Leduc et Jean-Pierre Collin, *La face cachée du système*, Québec, Les Publications du Québec, 1987.

¹⁰ La principale différence entre le militant et le bénévole réside souvent, dans la pratique, dans la priorité accordée au but poursuivi par rapport aux personnes mobilisées ou aidées : le militant se dévoue d'abord à une cause, alors que le bénévole aide toujours directement des personnes. Sa cause, ce sont souvent les personnes aidées elles-mêmes, même s'il existe une idéologie dans les deux cas. Bien sûr, les militants reprocheront aux bénévoles de ne pas s'attaquer aux véritables causes des problèmes, tandis que les bénévoles critiqueront l'abstraction de la cause militante, qui leur fait prendre les personnes pour des instruments au service de « leur » cause.

2. La sphère du don entre étrangers

[Retour à la table des matières](#)

Comment préciser ce lieu borné Par l'État, le marché et la sphère domestique ? Nous proposons de le définir comme la sphère du don entre étrangers. Pourquoi le don ? Pourquoi entre étrangers ?

Dans la société moderne, les choses circulent souvent dans un cadre utilitariste, qu'il soit marchand ou salarial : on offre quelque chose en échange d'une chose équivalente. L'argent est l'unité de mesure de cette équivalence, directement lorsqu'il représente le prix d'un bien ou indirectement quand il est versé en salaire. C'est le rapport salarial qui domine aujourd'hui le mode de dispensation des services soit au sein de l'État, soit dans le cadre du marché. Le rapport salarial constitue le principe qui gère la transaction entre celui qui reçoit et celui qui dispense le service ou vend le bien. Le principe de l'équivalence monétaire est une sorte de contrat obligeant les deux parties. Et la relation qui s'établit entre les deux partenaires est un moyen, un instrument pour obtenir quelque chose : bien ou service.

Le bénévole fait aussi circuler quelque chose : bien ou service. Mais il ne reçoit pas d'équivalent monétaire en échange. Il ne le fait en vertu d'aucune obligation contractuelle, mais parce qu'il le veut bien, et par bienveillance pour la personne, au sens où cette dernière n'est pas un moyen pour obtenir un équivalent monétaire. C'est d'ailleurs l'origine du mot bénévole. Inversement, aucune obligation n'est contractée par le receveur à l'égard du bénévole. Par opposition au marché et à l'État, les choses circulent dans cette sphère en dehors de l'équivalence monétaire et de l'obligation contractuelle. Cette relation libre qui caractérise le bénévolat repose sur le principe du don. Sa principale caractéristique est de ne pas supposer un retour équivalent. Non pas qu'il n'y ait pas de retour au sens où le geste posé serait un « sacrifice ». Les retours sont au contraire multiples et souvent plus importants que dans le secteur monétaire. « Je reçois plus que je donne » est une des phrases les plus souvent entendues lorsqu'on interroge des bénévoles. Mais les retours ne sont pas voulus comme tels. Ils arrivent par surcroît, et non en vertu d'une obligation contractuelle. Et ils sont souvent de nature différente : reconnaissance, gratifications symboliques de toutes sortes.

Si le principe du don permet de distinguer le bénévolat et les groupes d'entraide de la sphère marchande et étatique, en quoi cette activité se distingue-t-elle par ailleurs de la sphère domestique ? Les choses qui circulent entre les membres de la famille, entre les amis ne relèvent pas non plus de l'équivalence monétaire. Elles sont régies aussi en grande partie par le principe du don. Mais il existe une différence essentielle entre le bénévolat et ce qui circule dans cette sphère domestique : le bénévolat est un don à un étranger. Lorsqu'une femme aide les enfants de sa voisine dans le cadre d'un rapport amical, personne ¹¹ ne dira qu'elle fait du bénévolat ; et encore moins lorsqu'elle aide ses propres enfants. Le bénévolat s'applique au don entre étrangers, hors de la sphère des rapports primaires de la famille et de l'amitié. Le bénévolat fait circuler des choses entre inconnus, mais sans y appliquer le principe habituel qui régit la circulation des choses entre étrangers dans la société moderne : la recherche de l'équivalence monétaire sous forme de prix ou de salaire. C'est pourquoi nous disons que le bénévolat est un don, mais un don entre étrangers. Tout se passe comme si on y appliquait une partie des règles qui régissent la circulation des choses dans la sphère domestique, mais en dehors de cette sphère.

On pourrait objecter que souvent le bénévolat et encore plus l'entraide sont motivés par des raisons utilitaires comme la solution d'un problème personnel, la recherche de prestige et de statut social, ou le besoin de se faire connaître ou d'acquérir une formation en vue d'obtenir ensuite un emploi rémunéré. Ces motivations sont certes présentes chez de nombreux membres de ces groupes. Mais elles n'épuisent pas le phénomène et la plupart des chercheurs constatent la réalité et l'importance fondamentale de ce qu'on appelle la motivation altruiste ¹², en vertu de laquelle la raison d'être d'une action se trouve non pas dans ce qu'elle rapporte à son auteur mais dans ce qu'elle rapporte à la personne à qui elle s'adresse. C'est cet aspect qui définit la spécificité du phénomène par rapport à l'échange marchand, et qui est présent autant dans le bénévolat que dans l'entraide (voir plus loin).

C'est une forme paradoxale de circulation des choses lorsqu'on l'envisage par référence aux principes de la rationalité utilitariste. C'est pourquoi on a tendance à la considérer comme un résidu de la société traditionnelle. C'est pourquoi aussi on peut s'étonner de son importance et de sa croissance actuelles. C'est pourquoi enfin il s'agit d'un secteur volatil, changeant. L'activité aux frontières de la sphère étatique y est particulièrement intense. Plusieurs organismes passent insensiblement d'une sphère à l'autre. Régis au

¹¹ Sauf peut-être certaines fractions du mouvement féministe radical qui considèrent que tout service qui n'est pas rendu dans le cadre d'une équivalence monétaire constitue une forme d'exploitation (Francine Descarries-Bélanger et C. Corbeil, « La maternité : un défi pour les féministes », *Revue internationale d'action communautaire*, 18, 58, automne 1987, pp. 141-157).

¹² Lynette S. Unger, loc. cit.

départ par le bénévolat, ils introduisent le salariat et finissent souvent par s'intégrer tout simplement au secteur public. Ce phénomène a même été considéré par certains ¹³ comme inéluctable dans la société actuelle. La présentation de deux cas de figure permettra de constater que cela est inexact. Mais d'abord tentons de cerner le secteur de façon un peu plus précise. Ce dont il est question ici ne concerne pas l'ensemble de la sphère du don entre étrangers. Le don en espèces - philanthropie, « dons de charité » - n'est pas considéré. Ce qui est retenu ici, c'est essentiellement le don du temps, qui prend la forme du bénévolat ou de l'entraide.

- Les organismes fondés sur le *bénévolat* rendent librement un service sans réciprocité ; on dit aussi organismes volontaires, ce qui signifie la même chose : leur activité repose sur le bon vouloir, l'acte libre et volontaire, gratuit et c'est ce qui la définit par opposition au marché ;
- les groupes d'entraide sont fondés sur une réciprocité ouverte à tous ceux qui connaissent un problème donné. On pourrait objecter qu'il ne s'agit pas de don. On verra que groupes d'entraide et de bénévolat sont fondés sur un principe similaire par comparaison avec le marché ou l'État et que le don est au centre de la philosophie des groupes d'entraide, qui ont pour principe que c'est en donnant aux autres que l'on peut le mieux résoudre ses propres problèmes.

Loisirs des jeunes, malades en phase terminale, soins hospitaliers, santé mentale, toxicomanies, suicide des jeunes, accompagnement, itinérance, sida, don du sang, aide au moment de grandes catastrophes : la diversité, l'importance et le nombre des problèmes sociaux et des désastres humains que cette sphère contribue à résoudre ou à soulager sont pratiquement illimités. La description, même sommaire, de l'ensemble de ces activités est impossible à présenter dans le cadre de ce chapitre. Deux cas de figure seront plutôt brièvement décrits. Le premier est un organisme de santé qui, après vingt ans d'activités, a finalement choisi de s'intégrer au secteur public. Le second est un groupe d'entraide qui existe depuis plus de cinquante ans. Le contraste entre les caractéristiques et le cheminement des deux organisations est lui-même exemplaire et permet de comprendre la dynamique de ce secteur et les raisons de l'évolution différente des groupes.

¹³ On y applique la célèbre loi d'airain de l'oligarchie de Michels qui, analysant le mouvement social-démocrate allemand au début du siècle, affirmait que toute organisation démocratique finit par être contrôlée et dominée par ses permanents professionnels.

3. Du bénévolat à l'État

[Retour à la table des matières](#)

La clinique des citoyens de Saint-Jacques est un organisme communautaire qui a dispensé pendant vingt ans des services de santé dans un quartier montréalais défavorisé. Après avoir longtemps combattu l'État, elle en arrive à affirmer, avant d'accepter l'intégration complète à un centre local de services communautaires (CLSC) que, d'un certain point de vue, « les institutions d'État sont plus à l'avant-garde (que la clinique) ¹⁴ ».

Dans un ouvrage récent ¹⁵, Robert Boivin raconte cette histoire exemplaire puisqu'elle suit le même itinéraire que de nombreux groupes populaires des années 1960. Comment en arrive-t-on à s'intégrer à l'État après avoir commencé par faire du bénévolat au service des pauvres et avoir considéré que l'État était un ennemi du peuple ? Pour répondre à ces questions, schématisons l'évolution de cette clinique populaire. Au départ (hiver 1968), une demande (pétition) de services médicaux est faite à la municipalité par des citoyens pauvres. Le refus de la municipalité entraîne des étudiants en médecine à ouvrir une clinique médicale offrant gratuitement soins médicaux, médicaments, soins dentaires. « Personne ne reçoit ni ne demande de salaire. La Clinique ouvre cinq soirs par semaine » (p. 35). Ce sont donc des *bénévoles* qui répondent à une demande de citoyens à laquelle l'État a refusé de répondre.

Très rapidement, ces bénévoles deviennent des militants au sens où la clinique est pour eux un « moyen » politique, « un moyen pour créer une force de changement dans le quartier » (p. 45). On veut utiliser ce moyen conjointement avec la population. Mais les objectifs de cette dernière et ceux des militants ne sont pas exactement les mêmes. La population voit d'abord la clinique comme un lieu où l'on soigne les malades, alors que pour les militants, c'est un outil politique, étant entendu « qu'on doute que la disparition des maladies dépende de l'intervention médicale curative » (p. 91).

C'est à partir de cette coupure, de l'utilisation du lien avec les malades comme « instrument », qu'on a l'impression que tout le reste s'enchaîne. Le passage du bénévolat au salariat (très bas salaires, et cela jusqu'à la fin de

¹⁴ Robert Boivin, *Histoire de la Clinique des citoyens de Saint-Jacques*, Montréal, VLB éditeur, 1988.

¹⁵ *Ibid.*

l'expérience) conduit rapidement à une expérience autogestionnaire qui isole les employés de la population. Cette dernière est devenue une telle abstraction pour ces militants que, constatant l'« apathie » des gens du quartier pour leur projet politique, ils décident tout simplement de changer de quartier, de passer du *lumpenprolétariat* au prolétariat tout court, celui qui a un véritable potentiel révolutionnaire. Il n'existe donc pas d'attachement à la clientèle en tant que personnes, mais plutôt comme catégorie au service d'une cause.

Cela n'empêche cependant pas ces militants de se consacrer à leur travail de soignants avec beaucoup de dévouement, de travailler pour des salaires très faibles pendant de nombreuses années (surtout les professionnels et particulièrement les médecins qui ont longtemps accepté un salaire égal à celui des autres employés). C'est probablement ce qui a permis à cette clinique de survivre aussi longtemps. Même aux pires heures du militantisme dogmatique, « une employée qui n'arrive pas à faire toutes ses heures sera invitée à démissionner en dépit du fait que, pour justifier ses absences, elle invoque son militantisme au sein du groupe En lutte! » (p. 139).

Quoi qu'il en soit on assiste à une érosion du dynamisme de la clinique causée à la fois par des problèmes financiers et par la perte du sens de l'entreprise et de la raison d'être de tous ces sacrifices alors que les employés du secteur public font la même chose (et parfois mieux, ayant plus de moyens) dans des conditions incomparablement supérieures. Pourquoi ? La réponse à cette question conduit la Clinique Saint-Jacques à s'intégrer au nouveau CLSC du quartier en sacrifiant presque tout ce qui faisait encore sa spécificité : soins dentaires et médicaments gratuits. « C'est surtout le personnel bien plus que les services de la Clinique qui a été intégré » (p. 235).

Du bénévolat à l'État, la Clinique Saint-Jacques nous apprend que la route peut être longue. Mais la fin est-elle inéluctable ? Cette histoire semble confirmer la thèse de ceux qui croient que, dans la société moderne, les formes d'organisation non régies par le marché ou par l'État sont instables. À *terme*, elles disparaissent ou deviennent intégrées au marché ou à l'État. Beaucoup d'organismes connaissent cette fin. Après tout, cette intégration au secteur public ne fait que poursuivre le mouvement qui s'est déclenché avec l'arrivée et l'extension de l'État-providence, lequel a pris en charge un ensemble de secteurs auparavant assumés par des institutions religieuses. Mais la Clinique représente en fait un type d'évolution bien précis. On a noté que rapidement elle place les services à rendre au second rang. La relation avec la personne aidée devient instrumentale par rapport à un objectif extérieur à cette relation et, en ce sens, elle est utilitaire. L'action n'est plus nourrie par un rapport dynamique, émotif, personnel entre ceux qu'on aide et ceux qui aident. On ne travaille plus pour des personnes concrètes, mais pour une cause lointaine et abstraite. Or, paradoxalement, c'est aussi ce que fait l'appareil étatique. Les personnes sont des dossiers faisant partie de programmes globaux. En ce

sens, l'intégration de la clinique au CLSC n'est pas aussi étonnante qu'elle en a l'air. Elle met en évidence des caractéristiques communes au fonctionnement de certains types d'organismes communautaires et de l'État. Mais d'autres sont fondés sur des principes différents.

4. Les groupes d'entraide et les AA

[Retour à la table des matières](#)

Les groupes d'entraide constituent une partie importante des associations fondées sur le don entre étrangers. Cette « invention sociale du XXe siècle ¹⁶ » est généralement peu visible, et négligée par les autres acteurs. L'État s'intéresse beaucoup plus au bénévolat au sens strict qu'aux groupes d'entraide, souvent pour des raisons immédiatement intéressées. Les médias parlent rarement de ces groupes, ces derniers ne faisant pas appel à eux pour des campagnes de souscription ou pour réclamer des subventions gouvernementales. Quant aux autres associations communautaires, surtout celles qui s'éloignent du système de don et adoptent un fonctionnement fondé sur le rapport salarial, elles ont tendance à s'en méfier. Or, c'est ce dernier type d'organisme qui est le plus présent dans les médias, faisant des pressions auprès de l'État pour des subventions, des campagnes de financement, etc.

L'importance des groupes d'entraide est pourtant grande et leur fonctionnement, digne d'intérêt. On ne dispose pas d'estimations globales du nombre de personnes engagées dans des groupes d'entraide. Une enquête conduite aux États-Unis permettait de conclure que les dix organisations d'entraide les plus importantes rassemblaient environ un million de personnes ¹⁷. Elles interviennent dans les problèmes sociaux les plus graves de la société actuelle : alcoolisme et toxicomanies, dépressions, violence, situations de crise, malades en phase terminale. Et ce sont elles qui défendent soulagent et réconfortent les personnes atteintes du sida. Certaines forment des réseaux très vastes dans de nombreux pays. Ce qui circule dans ces réseaux, ce n'est souvent rien d'autre que la qualité du lien lui-même. Mais dans bien des cas c'est le lien qui est la solution du problème. Un des principes au cœur des groupes d'entraide est en effet que l'aide est thérapeutique, autrement dit que dans le geste même d'aider les autres on peut trouver une solution à leurs problèmes. Donner et recevoir

¹⁶ Jean-Marie Romeder *et al.*, *Les groupes d'entraide et la santé. Nouvelles solidarités*, Ottawa, Conseil canadien de développement social, 1989, p. 136.

¹⁷ *Ibid.*, p. 2.

se confondent ¹⁸. Ces groupes apparaissent souvent par suite de l'insuffisance des services publics et de la dépendance que ceux-ci créent à l'égard des professionnels et des institutions.

Examinons-les en regardant de plus près l'un d'entre eux, les Alcooliques anonymes (AA). Pourquoi celui-là ? Pour plusieurs raisons. Les AA sont considérés comme les premiers groupes d'entraide. Fondés en 1935, en croissance continue depuis ce temps, ils ne se sont jamais transformés en organisation bureaucratique. Ils comptent aujourd'hui environ deux millions de membres à travers le monde ¹⁹. Ils constituent une source d'inspiration pour la majorité des groupes d'entraide qui se multiplient actuellement même si ces derniers ne conservent pas toujours intégralement la philosophie des AA. Enfin, ils sont efficaces. Ils réussissent mieux (ce qui ne signifie évidemment pas toujours) que toute autre approche de traitement des alcooliques, à un point tel que la plupart des institutions de désintoxication adoptent au moins en partie leur approche et que nombre d'entre elles s'en inspirent officiellement. Le secteur public est donc influencé par eux, mais sans qu'existe une tendance à les intégrer.

L'alcoolisme est considéré par les AA comme une maladie incurable. Le membre des AA est donc toujours un alcoolique, mais un alcoolique qui ne boit pas. Ce faisant, aucune rupture n'est introduite chez les membres entre celui qui vient d'adhérer et celui qui est membre depuis vingt-cinq ans. Il n'y a pas d'un côté le malade, le client, et de l'autre celui qui est guéri, le compétent, celui qui sait. Il n'y a pas d'un côté le producteur, de l'autre le client. En ce sens, les AA, comme tous les groupes d'entraide, reproduisent une caractéristique de la sphère domestique, un lien communautaire entre les membres différent du rapport marchand. Mais ici encore ce lien est entre étrangers qui connaissent un problème commun. Les AA poussent ce principe très loin. Ainsi, un membre qui intervient dans une réunion doit toujours commencer en s'identifiant (prénom seulement) et en ajoutant « Je suis un alcoolique ». Ce refus radical de la distinction producteur-usager qui est à l'origine historique du système marchand et étatique est fondamental dans toute la sphère du don entre étrangers. En conséquence, les AA se méfient de l'argent, quelle que soit sa provenance. Ils refusent toute somme provenant de l'extérieur, que ce soit de l'entreprise privée ou de l'État. Chaque groupe AA doit s'autofinancer. À la fin de chaque réunion, on passe le chapeau, en demandant toutefois aux personnes invitées non membres de ne pas donner! Aucune publicité n'est faite. Le réseau mondial des AA s'étend autrement. Il est transmis en vertu du principe qu'un membre des AA doit aider un alcoolique. Loin de se diriger vers une structure bureaucratique, les AA s'en éloignent, si l'on en croit

¹⁸ Ibid., p. 40.

¹⁹ Marie-Marthe T. Brault et Lise Saint-Jean (sous la direction de), *Entraide et associations*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1990, p. 9.

l'évolution des chiffres concernant le nombre de permanents : le nombre d'employés par groupe AA a toujours été très faible et tend à diminuer constamment. Il serait passé de 1 par 98 groupes en 1945 à 1 par 391 groupes en 1961 ²⁰.

L'adhésion aux AA est très libre et ses conditions très simples. Pour devenir membre, il suffit d'accepter de ne pas boire pendant 24 heures. Aucune vérification n'est faite, seul le témoignage de l'individu compte. On peut entrer et sortir d'un groupe AA, changer de groupe, revenir à sa guise.

Les AA sont fondés sur le principe du don. Une personne qui accepte de devenir membre doit reconnaître qu'elle est alcoolique et qu'elle ne peut s'en sortir seule, que sa capacité de s'en tirer lui viendra d'ailleurs, d'un don d'une force supérieure « telle que lui-même la comprend ». Une telle reconnaissance signifie que la personne rompt avec le narcissisme de l'individu moderne qui entraîne une confiance sans limite en ses capacités personnelles d'individu « indépendant et autonome » et une crainte également sans limite « d'être absorbé par l'autre ²¹ ». Selon plusieurs chercheurs, ce trait de personnalité tend à être amplifié chez l'alcoolique. Reconnaître que la solution viendra d'ailleurs est la première étape à franchir. Suivent un certain nombre d'autres étapes que traverse un membre, et la dernière consiste à transmettre à un autre alcoolique ce don que l'on a reçu.

La transformation des personnes qui adhèrent aux AA est souvent spectaculaire et profonde. Elle va bien au-delà de la maladie qu'est l'alcoolisme. Un excédent lui est donné qui dépasse de loin le but immédiat. Nous l'avons observé et avons également entendu des témoignages de membres, et aussi de leurs proches. « Ma mère a été sauvée par les AA. C'était une loque. Non seulement elle ne boit plus, mais sa personnalité est transformée. Elle est épanouie. Par exemple, elle qui craignait plus que tout au monde de parler en public, maintenant elle en éprouve un grand plaisir. »

Les AA montrent qu'entre l'État et la sphère domestique, des réseaux fondés sur ce que l'on a appelé le principe du don aux étrangers ont une place importante dans la société actuelle, et que ce mode de fonctionnement ne caractérise pas seulement l'étape initiale d'une organisation, organisation qui serait condamnée, dans la société moderne, à être absorbée par le secteur marchand ou étatique, comme ce fut le cas pour la Clinique Saint-Jacques. D'autres exemples auraient évidemment pu être présentés dans le secteur du bénévolat proprement dit.

²⁰ Alcooliques anonymes, *Manuel de services des AA*, Montréal, édition 1981-1982, p. 15.

²¹ Jean-Marie Romeder *et al.*, *op. cit.*, pp. 68-71.

Le passage à la sphère étatique ou marchande suppose une modification du lien social existant entre celui qui donne et celui qui reçoit le service. Ce passage entraîne une rupture entre celui qui dispense et celui qui reçoit le service. Au contraire, dans les groupes d'entraide, cette distinction tend à disparaître. C'est pourquoi ces groupes ne peuvent pas être absorbés par l'État. Plus ce qui circule se rapproche du lien social lui-même, moins cette activité est susceptible d'être assurée par l'État ou le marché.

5. L'apport du bénévolat et de l'entraide à la solution des problèmes sociaux

[Retour à la table des matières](#)

S'il n'est pas possible de présenter une vision d'ensemble des domaines d'intervention du bénévolat et de l'entraide, on peut à tout le moins décrire ce qui semble être leur apport spécifique par comparaison aux autres sphères identifiées dans ce texte.

a) Par rapport à l'État

[Retour à la table des matières](#)

Les associations contribuent à une détection précoce des problèmes, bien avant l'État. En outre, elles trouvent des solutions ad hoc, qu'elles appliquent rapidement. Au contraire, l'État a toujours tendance à chercher « de grandes solutions pour de petits problèmes », comme nous disait un intervenant dans ce secteur. Un exemple parmi d'autres : plusieurs années avant même que les pouvoirs publics ne fassent état de l'existence du problème, dans plusieurs régions, des parents avaient mis sur pied des associations pour lutter contre le suicide des jeunes, tels des systèmes d'écoute téléphonique, etc. Corrélativement, le fonctionnement en réseaux de ce secteur lui donne une flexibilité, une souplesse, une capacité d'adaptation et d'innovation supérieures à celles de l'appareil d'État. « Alors que le monde des affaires, de la science et de la technologie et le gouvernement se consacrent à la création et à l'évaluation

d'innovations technologiques, le secteur volontaire indépendant se spécialise dans l'expérimentation pratique de nouvelles idées sociales²² ».

Ces organismes fonctionnent à un coût inférieur pour la société. Cet avantage conduit l'État, en période de crise financière, à avoir tendance à leur confier des responsabilités et des tâches qui ne relèvent pas d'eux. Dans la même veine, leur grande disponibilité entraîne les professionnels du secteur public à se décharger sur eux des tâches qu'ils n'aiment pas accomplir, ou de problèmes qui surgissent en dehors des horaires « normaux ».

Comme on l'a constaté avec les AA, ce réseau détient une compétence spécifique, et supérieure souvent à celle des professionnels, dans plusieurs domaines qui relèvent de la qualité du lien avec la personne aidée. Paradoxalement, cette compétence s'étend aussi au fait que ces organismes vont au-delà du symptôme en modifiant les valeurs des personnes. Il s'agit là d'une façon originale de faire de la prévention, très différente de celle de l'État et des institutions formelles, qui tendent à appliquer des programmes généraux non directement liés aux personnes, alors que le bénévolat et l'entraide, en approfondissant le lien avec une personne, peuvent aller aux causes personnelles et uniques du problème et induire ainsi des changements plus globaux au-delà du problème immédiat.

Enfin, mentionnons qu'un apport essentiel du bénévolat réside chez les bénévoles eux-mêmes. Nombre d'entre eux y retrouvent un sens à leur vie et une insertion dans la société : personnes à la retraite ou sans emploi, certes, mais souvent même des professionnels dont le travail au sein de structures bureaucratiques a perdu toute signification.

Il importe cependant de souligner que cela ne constitue pas une panacée, comme on peut parfois avoir tendance à le croire dans le cadre de la crise de l'État-providence. Notamment, ce type de groupe ne peut pas remplacer la fonction de l'État garantissant l'universalité de l'accès à certains services. Il ne peut pas non plus se substituer à un ensemble de services spécialisés exigeant des ressources matérielles importantes, des instruments et des compétences techniques sophistiqués. Ces groupes l'affirment d'ailleurs eux-mêmes et déplorent constamment le fait que l'État essaie souvent de se décharger sur eux de responsabilités qui sont les siennes, tout en tentant d'accaparer des tâches qu'ils remplissent mieux que l'État. Enfin, un ensemble de groupes se situent dans une zone incertaine : subventionnés par l'État, fonctionnant souvent plus sur la base du rapport salarial que sur la base du bénévolat ou de l'entraide, ils jouent sur l'ambiguïté de leur statut pour n'avoir de comptes à

²² Daniel Horton Smith, « The Impact of the Nonprofit Voluntary Sector on Society », dans : Tracy Daniel Connors (sous la direction de), *The Nonprofit Organization Handbook*, New York, McGraw-Hill, 1988.

rendre ni à l'État ni aux personnes à qui ils dispensent des services. Aussitôt que le rapport salarial devient la base du fonctionnement d'un organisme, la référence au communautaire devient facilement un prétexte pour échapper à tout contrôle démocratique et elle est, sous cet angle, équivalente à la professionnalisation ²³.

b) La sphère domestique

[Retour à la table des matières](#)

Par comparaison avec la sphère domestique, c'est la liberté qu'il faut d'abord souligner. Le bénévolat et l'entraide sont des réseaux modernes fondés sur la liberté autant de celui qui donne que de celui qui reçoit. On a vu avec quelle facilité on peut devenir membre d'un groupe AA et en sortir. Tous les organismes de bénévolat insistent aussi pour respecter la liberté du bénévole, qui n'accepte que les obligations qu'il veut bien se donner. Par rapport aux liens familiaux ou même amicaux, il est beaucoup plus facile de se retirer de ce type de relation. Par comparaison avec la sphère domestique, il faut également mentionner l'avantage inhérent aux liens avec des étrangers concernant certains problèmes traités souvent avec un certain malaise dans la famille. Le sociologue allemand Simmel, au début du siècle, avait déjà remarqué que « c'est seulement à (l'étranger) que l'on fait les révélations et les confessions les plus surprenantes, qu'on livre des secrets que l'on cache précieusement à ses propres intimes ²⁴ ». La famille accepte souvent mal certains types de problèmes ou de situations et cette sphère permet alors de se confier facilement à un étranger. Cette fonction était antérieurement remplie par les prêtres ou les médecins. Les premiers ont disparu, les seconds n'ont plus le temps. On retrouve cet avantage dans des groupes oeuvrant dans le domaine du sida, par exemple.

Enfin, il importe de mentionner une limite importante de ces groupes, liée à la liberté même qui est au centre de leur fonctionnement. Fondés sur une activité entièrement libre, dont on peut donc justement se libérer à tout moment, ils ne peuvent pas remplacer les institutions fondées sur des obligations : obligations sociales dans le cas de la famille, obligations contractuelles et salariales dans le cas de l'État. Cette liberté a beaucoup d'avantages, mais

²³ En tant que processus par lequel des « occupations » parviennent à échapper à la relation marchande lorsqu'elles s'exercent sur le terrain économique ou à la relation démocratique lorsqu'elles s'exercent sur le terrain politique, la professionnalisation permet aux travailleurs concernés (les professionnels) d'échapper aux sanctions légitimes propres au libéralisme : le marché dans l'ordre économique, l'élection dans l'ordre politique.

²⁴ Georg Simmel, « Digressions sur l'étranger », dans : Y. Craftmeyer et J. Joseph, *L'École de Chicago. Naissance de la sociologie urbaine*, Paris, Champ urbain, 1979, p. 56.

ses limites sont évidentes : qui doit faire, dans une société, ce que personne n'a envie de faire librement ? La famille et l'État demeurent donc indispensables pour les raisons mêmes qui font tout l'attrait de cette sphère du don aux étrangers. Dans toute évaluation du bénévolat dans la société moderne, il ne doit jamais être oublié que cette forme de liberté ne peut exister parce que par ailleurs il y a quelqu'un quelque part pour prendre en charge ceux que la liberté aura laissés pour compte. Dans la société actuelle, c'est l'État, appareil d'assurance et de garantie de services aux orphelins des liens sociaux ; et c'est la famille, réseau d'obligations beaucoup moins libres, et qui demeurent fondamentales, comme toutes les recherches récentes le démontrent.

Conclusion

[Retour à la table des matières](#)

Il importe en terminant de revenir sur une caractéristique essentielle de cette sphère : le refus du paradigme utilitariste rationnel, le refus du rapport instrumental à autrui, du désenchantement du monde qu'on peut faire remonter à Weber, Kant ou au Christ et à Bouddha ! Le geste bénévole est celui du réenchantement du monde. Une chose est certaine : il est impossible d'en comprendre la spécificité avec un modèle d'analyse utilitariste, qu'il soit d'inspiration marxiste ou marchand. En d'autres mots, le sens des gestes posés par ces milliers de personnes ne s'épuise pas dans le rapport d'utilité matérielle de ce qu'ils reçoivent en retour (profit), ou au contraire de ce qu'ils ne reçoivent pas (exploitation). Le sens de leur geste est à rechercher dans le geste lui-même, dans la relation voulue pour elle-même et non instrumentale. Et en ce sens le rôle du don aux étrangers s'étend bien au-delà de sa contribution ponctuelle pour résoudre des problèmes sociaux précis, même si ce rôle, on l'a vu, est loin d'être négligeable. Ouvrant parallèlement à toutes ces institutions qui, dans le cadre du rapport salarial ou du rapport marchand, tout en libérant les individus de leurs obligations, contribuent dans la société moderne à éloigner et à séparer les membres les uns des autres, le don aux étrangers nourrit le lien social et est à ce titre un instrument privilégié de prévention des problèmes sociaux et aussi de solidarité. À propos de cette dernière, Durkheim affirmait qu'elle était la condition pour que l'homme « cesse de chercher en soi-même l'unique objectif de sa conduite et comprenant qu'il est l'instrument d'une fin qui le dépasse, il s'aperçoive qu'il sert à quelque chose. La vie reprend un sens à ses yeux parce qu'elle retrouve son

but et son orientation naturelle. Mais quels sont les groupes les plus aptes à rappeler perpétuellement à l'homme ce salubre sentiment de solidarité²⁵ ? », se demande-t-il. Le bénévolat et l'entraide en font sûrement partie. Le don aux étrangers irrigue le tissu social et c'est pourquoi Titmuss croyait que le don du sang en était le plus beau symbole : « Les relations sociales créées par les échanges de cadeaux sont parmi les forces les plus puissantes qui gardent un groupe social uni²⁶ ».

Bibliographie sélective

[Retour à la table des matières](#)

AJAR, Émile, *L'angoisse du roi Salomon*, Paris, Mercure de France, 1979.

BELLAH, Robert *et al.*, *Habits of the Heart : Individualism and Commitment in American Life*, Berkeley, University of California Press, 1988.

BOIVIN, Robert, *Histoire de la Clinique des citoyens de St-Jacques (1968-1988)*, Montréal, VLB éditeur, 1988.

BRAULT, Marie-Marthe T. et Lise SAIN-JEAN (sous la direction de), *Entraide et associations*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1990.

BRUDNEY, Jeffrey L., *Fostering Volunteer Programs in the Public Sector*, San Francisco, Jossey-Bass Publishers, 1990.

CHARLES, Aline, *Travail d'ombre et de lumière : le bénévolat féminin à l'Hôpital Sainte-Justine*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1990.

CONNORS, Tracy Daniel (sous la direction de), *The Nonprofit Organisation Handbook*, New York, McGraw-Hill, 1988.

²⁵ Cité par Dan Ferrand-Bechmann, *Le phénomène bénévole*, thèse de doctorat, Institut d'études politiques de Paris, 1990, p. 426.

²⁶ Richard M. Titmuss, *The Gift Relationship : From Human Blood to Social Policy*, New York, Vantage Books, 1972, p. 73.

DURKHEIM, Émile, *De la division du travail social*, Paris, Librairie Félix Alcan, 1911.

FERRAND-BECHMANN, Dan, *Le phénomène bénévole*, thèse de doctorat, Institut d'études politiques de Paris, 1990.

GARANT, Louise et Mario BOLDUC, *L'aide par les proches : mythes et réalités*, Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux, 1990.

GODBOUT, Jacques T., Murielle LEDUC et Jean-Pierre COLLIN, *La face cachée du système*, Québec, Les Publications du Québec, 1987.

LESEMANN, Frédéric et Claire CHAUME, *Famille-providence. La part de l'État*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1989.

ROMEDER, Jean-Marie *et al.*, *Les groupes d'entraide et la santé. Nouvelles solidarités*, Ottawa, Conseil canadien de développement social, 1989.

TITMUSS, Richard M., *The Gift Relationship : From Human Blood to Social Policy*, New York, Vantage Books, 1972.

UNGER, Lynette S., « Altruism as a Motivation to Volunteer », *Journal of Economic Psychology*, 12, 1991, p. 71-100.

WOLFE, Alan, *Whose Keeper : Social Science and Moral Obligation*, Berkeley, University of California Press, 1989.

Fin du texte